

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2012.35 Délibération ajoutée à l'ODJ pour remplacement benne du tracteur

L'an deux mille douze et le 10 avril,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 4 avril 2012

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Eric CLO, Stéphane JODAR, Guy BATTAGLINI, Michel RODEL, Pierre GUILLET, Pierre VALVERDE.

Mesdames : Daphné GAULT, Sylviane VANEL,

Absentes excusées : Annick MOURARET, Noélie LASCOLS

Absents : Sylviane MONNOT, Franck DENOLLY

Pouvoir d'Annick MOURARET à Daphné GAULT

Pouvoir de Noélie LASCOLS à Didier GERIN

Secrétaire de séance : Michel CROS

Monsieur le Maire demande à Monsieur l'Adjoint aux travaux de présenter les différents devis reçus.

Il apparaît que l'entreprise RIGOLLIER est la mieux disante avec un devis de 1 060 € HT. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retenir cette offre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **retient l'offre de l'entreprise RIGOLLIER pour un montant de 1 060 € HT.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

P. BARRAUD